

AVRIL 2022



ACQ

CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2022

Programme
Estival 2022



Camps
de jour



Carignan

CAMPS DE JOUR RÉGULIERS

Ratio des camps de jour pour les jeunes de 5 à 12 ans – ÉTÉ 2022

5-6 ans : 1 / 10

7-8 ans : 1 / 12

9-12 ans : 1 / 15

DATES :	Du 27 juin au 26 août 2022
HORAIRE :	Du lundi au vendredi De 9 h à 16 h
SERVICE DE GARDE:	De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h
CLIENTÈLE :	5* à 12 ans Maternelles 4 ans : voir précisions à la page 18
LIEU :	Centre multifonctionnel 1555, rue de l'École, J3L 0X1
COÛT (LUN. AU VEN. avec sortie) :	100 \$ / par semaine par enfant
COÛT (LUN. AU VEN. sans sortie) :	85 \$ / par semaine par enfant
COÛT SERVICE DE GARDE :	40 \$ du lundi au vendredi ou 10 \$ / jour pour un rajout le jour même
RABAIS FAMILIAL POUR LES RÉSIDENTS :	10 \$ de rabais sur le coût d'inscription du 2 ^e enfant d'une même famille et les suivants.

Les coûts d'inscription sont majorés de 25 % pour les non-résidents (voir tableau des coûts pour les non-résidents à la page 13).

Un Info-parents sera disponible au début de chaque semaine et vous sera aussi envoyé par courriel afin de vous informer des activités quotidiennes ainsi que les rappels (sports, bricolages, jeux, activités, etc.).

Nouveau : Proposition de semaine AVEC ou SANS sortie

Pour l'été 2022, nous vous proposons un horaire sur cinq jours du lundi au vendredi, avec le choix d'une sortie dans la semaine ou sans sortie. Lors de l'inscription, vous n'aurez qu'à sélectionner la semaine voulue et ajouter l'option du service de garde si désiré. Les places pour les sorties sont limitées.

*Seuls les enfants âgés de 4 ans qui ont fréquenté la maternelle pendant l'année scolaire 2021-2022 sont acceptés.

Programmation camps réguliers

SEMAINE (#)	DATES	THÉMATIQUES	DESCRIPTION	SORTIE DE LA SEMAINE
1	27 au 30* juin (4 jours)	Soyez la bienvenue aux camps!	Viens te faire plein de nouveaux amis pour la première semaine aux camps!	Jeudi 30 juin : Biodôme et jardin botanique
2	4 au 8 juillet	L'orchestre symphonique de Carignan	Tu as la fibre musicale en toi ? Ton talent pourra être pleinement développé!	Jeudi 7 juillet : Théâtre de la dame de cœur
3	11 au 15 juillet	La semaine des petits génies	C'est la semaine préférée de nos petits scientifiques. Nous explorerons l'univers des sciences.	Jeudi 14 juillet : Centre des sciences & Imax
4	18 au 22 juillet	Les Carignanois(e)s à la coupe du monde	Une compétition intergroupe marquera cette semaine aux camps. L'athlète en toi en sera réjoui.	Jeudi 21 juillet : Clip N' Climb
5	25 au 29 juillet	Les petits cuistots aux fourneaux	Laissons aller notre imagination et créons-nous de délicieuses collations.	Jeudi 28 juillet : Ferme Guyon
6	1er au 5 août	Voyage au centre de la terre	Fais ressortir le petit explorateur en toi et vient à la découverte d'aventures!	Jeudi 4 août : Expo agricole de Saint-Hyacinthe
7	8 au 12 août	À la découverte des fonds marins	La semaine aquatique est toujours la plus attendue! Des jeux d'eau pour tous!	Jeudi 11 août : Parc aquatique Bromont
8	15 au 19 août	Le cirque en folie	Jongleurs, trapézistes, clowns et concours d'agilités sont au rendez-vous! Jeudi 18 août : date à mettre à votre agenda : super fête de fin d'été! Détails à venir!	Jeudi 18 août : Acrosport Barani
9	22 au 26 août	À vos marques, prêts? Party!	Cette dernière semaine des camps sera plus festive que jamais!	Mercredi 24 août : Parc Safari

*Fermé le vendredi 1^{er} juillet

CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS EN SOCCER

La Ville de Carignan est fière de réitérer le partenariat avec l'Association de soccer l'Arsenal de Chambly et l'Association de soccer Carignanoise afin d'offrir des camps de jours spécialisés en soccer où le plaisir et la pratique de ce sport sont combinés afin d'offrir un été mémorable à nos jeunes sportifs.

Le soccer est un des plus beaux sports au monde et il est le sport le plus pratiqué au Canada. Dans ce camp spécialisé, tu aborderas les techniques de base en soccer à travers des jeux, joutes et ateliers, le tout dans une atmosphère amusante et super trippante ! Plaisir garanti !

Les participants auront l'occasion de pratiquer diverses activités au cours de leur semaine de camp. Afin de faciliter leur développement personnel, ils seront divisés en différents groupes selon leur âge et leur calibre. Les séances matinales débuteront toutes par une période d'échauffements en groupe et d'étirements. Une période d'une heure d'exercices techniques suivra et sera complétée par un volet tactique qui précédera le dîner. La journée se terminera par des jeux collectifs visant à développer certaines compétences.

DATES :

- 27 juin au 1^{er} juillet
(ouvert les 5 jours)
- 4 au 8 juillet
- 11 au 15 juillet
- 18 au 22 juillet
- 25 au 29 juillet
- 1^{er} au 5 août
- 8 au 12 août



HORAIRE : Du lundi au vendredi
De 9 h à 16 h

SERVICE DE GARDE : De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

CLIENTÈLE : 5* à 13 ans

COÛT POUR LES RÉSIDENTS : 205 \$ par semaine

COÛT SERVICE DE GARDE : 40 \$ du lundi au vendredi ou
10 \$ / jour pour un rajout le jour même

**RABAIS FAMILIAL POUR
LES RÉSIDENTS :**

10 \$ de rabais sur le coût d'inscription du 2^e enfant d'une même famille et les suivants.

LIEU :

Salle du Conseil de Carignan
2555, chemin Bellevue, Carignan, J3L 6G8

Les camps de soccer sont offerts seulement aux résidents de Carignan.

Dîner et collations :

L'enfant doit apporter son dîner et deux collations ainsi qu'une gourde d'eau.

Tenue vestimentaire :

Le survêtement, espadrilles, souliers de soccer à crampon pour l'extérieur, protège-tibias, bas de soccer, culotte courte et gilet. Du linge de rechange pour les journées qui annoncent de la pluie et la crème de protection contre le soleil. Important : les souliers à crampons sont interdits à l'intérieur des édifices, et ce, en tout temps.

Les camps de jour de soccer respectent les normes de l'Association des camps de jour du Québec exigés par la Ville de Carignan. LES CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS AURONT LIEU SI LE NOMBRE MINIMAL D'INSCRIPTIONS EST ATTEINT (advenant le cas où les inscriptions ne soient pas atteintes pour une semaine, il vous sera proposé de vous jumeler aux camps de soccer de Chambly situés au Centre sportif Robert-Lebel). LE NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES EST LIMITÉ.

Les inscriptions débutent le 22 avril 2022, 9 h. Rendez-vous sur le site de l'Association :

www.soccerchambly.com

Pour informations supplémentaires concernant les camps de jour spécialisés de soccer :

Téléphone : 450 447-8200

Courriel : coordonnateurcj@soccerchambly.com

Site Web : www.soccerchambly.com

* Seuls les enfants âgés de 5 ans qui ont fréquenté la maternelle pendant l'année scolaire 2020-2021 sont acceptés.

Camp Cuistot de la Corne d'abondance

Le camp cuistot permet de s'initier aux principes d'une saine alimentation et d'apprendre à cuisiner. Les participants apprivoiseront la diversité des aliments, le contenu d'une boîte à lunch santé et participeront à des ateliers de cuisine. Chaque jour, les enfants rapporteront à la maison des plats cuisinés.

INFORMATION AUX PARENTS

- Le service de garde est ouvert de 6 h 45 à 9 h et de 16 h à 18 h. L'enfant doit être inscrit au service de garde lors de son inscription au camp pour y avoir accès;
- Les enfants doivent porter des souliers fermés. Les espadrilles sont le meilleur choix. Pas de sandales;
- Seuls les chandails à manches courtes sont permis. Le chandail doit couvrir entièrement les épaules. Pas de bretelles « spaghetti » ni de camisole;
- Les pantalons longs ou aux genoux sont permis. Pas de short ni de jupe courte;
- Pas de bijoux et les cheveux longs doivent être attachés. Retirer les boucles d'oreilles et/ou piercing à la maison;
- Apporter un lunch froid (ne nécessitant pas d'être chauffé) et deux collations. Ne pas oublier le bloc réfrigérant (Ice Pack) dans la boîte à lunch;
- AUCUN appareil électronique permis (ex. : iPod, iPad, Nintendo DS, PSP, téléphone intelligent, etc.).

DATES :	27 juin au 1 ^{er} juillet	(8-10 ans) – Le camp est ouvert le 1 ^{er} juillet
	4 au 8 juillet	(8-10 ans)
	11 au 15 juillet	(8-10 ans)
	18 au 22 juillet	(8-10 ans)
	1 ^{er} au 5 août	(11-13 ans)
	8 au 12 août	(11-13 ans)
	15 au 19 août	(11-13 ans)

HORAIRE : Du lundi au vendredi
De 9 h à 16 h

SERVICE DE GARDE : De 6 h 45 à 9 h et de 16 h à 18 h

COÛT : 274 \$ / semaine

COÛT SERVICE DE GARDE : 40 \$ / semaine

LIEU : Locaux de La Corne d'abondance, situés au 2391, avenue Bourgogne à Chambly.

**À noter : l'enfant doit avoir atteint l'âge nécessaire au moment de sa participation au camp.

Inscriptions :

- Premier courriel arrivé en date du 4 avril 2022
- Par courriel : info@cornedabondance.com

Informations supplémentaires :

- 450 447-3414
- info@cornedabondance.com

« AUX CAMPS À VÉLO »

Programme pour les camps de jour réguliers

Pour encourager les jeunes à pratiquer des déplacements actifs lorsqu'ils se rendent aux camps de jour durant l'été, le programme « Aux camps à vélo » est offert lors des semaines régulières de camps.

Le principe est le même qu'un itinéraire d'autobus, sauf que les jeunes se déplacent à vélo. Des responsables iront chercher les jeunes à différents points de rencontre répartis sur deux trajets. Les itinéraires et les heures sont indiqués à la page suivante. Les enfants devront attendre la patrouille à côté de la pancarte qui indiquera l'arrêt et les heures de passages.

Objectifs principaux du projet :

- Favoriser le déplacement actif pour encourager les saines habitudes de vie;
- Réduire le nombre de voitures dans les quartiers.

Quand : **Lundi 27 juin au jeudi 19 août 2022 (il n'y a pas de camps à vélo la dernière semaine de camps)**

Inscription : Lors de l'inscription, sélectionnez l'option *AUX CAMPS À VÉLO* pour chaque semaine désirée. Vous serez ensuite contacté par la responsable afin de savoir à quel arrêt et à quelle heure vous souhaitez inscrire votre enfant.

IMPORTANT : Si vous inscrivez votre enfant *AUX CAMPS À VÉLO*, vous n'avez pas à l'inscrire au service de garde. Le service de garde est inclus.

Coût :

- 40 \$ pour une semaine du lundi au vendredi

À noter qu'il n'y a pas de surveillance des déplacements en dehors de l'itinéraire préétabli. Nous encourageons les parents des plus jeunes à se rendre à l'arrêt avec eux. Si des parents veulent faire le déplacement avec la brigade à vélo, ils sont les bienvenus.

En cas de très mauvais temps ou de chaleur extrême, la brigade à vélo est annulée. Les parents des jeunes inscrits seront contactés la veille. En cas d'absence, il est fortement recommandé de l'indiquer à la responsable des camps la veille afin que les animateurs n'attendent pas l'enfant à l'arrêt.

Arrêts

Les arrêts seront identifiés par des panneaux. Les heures des trajets seront indiquées sur les panneaux. Les jeunes doivent attendre les moniteurs à vélo à côté de ce panneau. Nous encourageons fortement les parents des plus jeunes à venir reconduire leur enfant à l'arrêt et à attendre la brigade avec lui.

Nous fonctionnons avec une feuille de présence. Si un enfant n'est pas à l'arrêt et que nous n'avons pas eu d'appel confirmant son absence, nous contacterons le numéro de téléphone disponible dans la fiche de votre enfant. La patrouille attendra cinq minutes et devra quitter si l'enfant n'est toujours pas arrivé et que nous

n'avons pas réussi à contacter le parent. Il est donc primordial de nous indiquer si votre enfant est absent ou en retard afin que nous sachions si nous devons l'attendre. Pour le bon fonctionnement de la patrouille, il est important d'éviter les retards.

En cas de très mauvais temps ou de grande chaleur, la brigade à vélo est annulée. Vous serez contactés la veille, le cas échéant.

Matériel requis pour chaque enfant

- Vélo adapté à la taille de l'enfant;
- Pédales, sièges et guidon bien fixés;
- Chaîne et freins fonctionnels;
- Pneus bien gonflés;
- Casque bien ajusté;
- Cadenas : Il serait préférable d'avoir un cadenas avec combinaison, car la combinaison sera donnée à la responsable lors de l'inscriptions. S'il s'agit d'un cadenas avec clé, il sera requis de prêter un double de la clé à la responsable;
- Chaussures fermées;
- Sac à dos;
- Crème solaire et bouteille d'eau.

TRAJETS ET ARRÊTS : « AUX CAMPS À VÉLO »



Camps de jour - Centre multifonctionnel

Trajet A : Arrivée à 7 h 42

Trajet B : Arrivée à 8 h 45

Trajet C : Départ à 16 h

Trajet D : Départ à 17 h 10

<p>Arrêt # 1 - Jeanne-Déchard et Route Verte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 7 h 00 (A) ou 8 h 02 (B) • Soir : 16 h 40 (C) ou 17 h 50 (D) 	<p>Arrêt # 5 – Désourdy et passerelle à côté de la rue du Granit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 7 h 31 (A) ou 8 h 33 (B) • Soir : 16 h 10 (C) ou 17 h 20 (D)
<p>Arrêt # 2 - Lareau et Route Verte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 7 h 15 (A) ou 8 h 17 (B) • Soir : 16 h 25 (C) ou 17 h 35 (D) 	<p>Arrêt # 6 – Arthur-Denault et Désourdy</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 7 h 36 (A) ou 8 h 38 (B) • Soir : 16 h 05 (C) ou 17 h 15 (D)
<p>Arrêt # 3 – Lareau et Jean-Baptiste-Lamoureux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 7 h 25 (A) ou 8 h 27 (B) • Soir : 16 h 15 (C) ou 17 h 25 (D) 	<p>Arrêt # 7 – Ch. de la Carrière et Désourdy (S.V.P. ne pas traverser le boul. Désourdy, attendre le responsable à côté du panneau)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 7 h 39 (A) ou 8 h 41 (B) • Soir : 16 h 03 (C) ou 17 h 13 (D)
<p>Arrêt # 4 – Désourdy et passerelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 7 h 28 (A) ou 8 h 31 (B) • Soir : 16 h 13 (C) ou 17 h 23 (D) 	

Tarifs des camps de jour 2022

CAMPS DE JOUR RÉGULIERS

AVEC SORTIE					
	Coût 1 ^{er} enfant	Coût 1 ^{er} enfant après le 25 mai	Coût pour 2 ^e enfant et suivants	Coût 2 ^e enfant après le 25 mai	Service de garde et <i>Aux camps à Vélo</i>
Semaine 1 : 27 juin au 30 juin (4 jours, férié le vendredi 1 ^{er} juillet)	80 \$	85 \$	70 \$	75 \$	32 \$
Semaine 2 : 4 au 8 juillet	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$
Semaine 3 : 11 au 15 juillet	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$
Semaine 4 : 18 au 22 juillet	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$
Semaine 5 : 25 au 29 juillet	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$
Semaine 6 : 1 ^{er} au 5 août	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$
Semaine 7 : 8 au 12 août	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$
Semaine 8 : 15 au 19 août	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$
Semaine 9 : 22 au 26 août	100 \$	105 \$	90 \$	95 \$	40 \$

SANS SORTIE					
	Coût 1^{er} enfant	Coût 1^{er} enfant après le 25 mai	Coût pour 2^e enfant et suivants	Coût 2^e enfant après le 25 mai	Service de garde et <i>Aux camps à Vélo</i>
Semaine 1 : 27 juin au 30 juin (4 jours, férié le vendredi 1 ^{er} juillet)	68 \$	73 \$	58 \$	63 \$	32 \$
Semaine 2 : 4 au 8 juillet	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Semaine 3 : 11 au 15 juillet	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Semaine 4 : 18 au 22 juillet	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Semaine 5 : 25 au 29 juillet	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Semaine 6 : 1 ^{er} au 5 août	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Semaine 7 : 8 au 12 août	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Semaine 8 : 15 au 19 août	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Semaine 9 : 22 au 26 août	85 \$	90 \$	75 \$	80 \$	40 \$
Service de garde / ajout le jour même					
10 \$					

CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS EN SOCCER

Semaines d'animation du lundi au vendredi			
	Coût 1^{er} enfant	Coût pour 2^e enfant et suivants	Service de garde
Semaine 1 : 27 juin au 1 ^{er} juillet (5 jours)	205 \$	195 \$	40 \$
Semaine 2 : 4 au 8 juillet	205 \$	195 \$	40 \$
Semaine 3 : 11 au 15 juillet	205 \$	195 \$	40 \$
Semaine 4 : 18 au 22 juillet	205 \$	195 \$	40 \$
Semaine 5 : 25 au 29 juillet	205 \$	195 \$	40 \$
Semaine 6 : 1 ^{er} au 5 août	205 \$	195 \$	40 \$
Semaine 7 : 8 au 12 août	205 \$	195 \$	40 \$

CAMP CUISTOT DE LA CORNE D'ABONDANCE

Semaine de 5 jours	Coût	Service de garde
	274 \$	40 \$

TARIFICATION POUR LES NON-RÉSIDENTS

Types d'activité	Coût	Coût après le 25 mai
Camps réguliers – semaine d'animation AVEC sortie : 27 au 30 juin (4 jours)	100 \$	105 \$
Camps réguliers – semaine d'animation SANS sortie : 27 au 30 juin (4 jours)	85 \$	90 \$
Camps réguliers - semaine d'animation AVEC sortie (lundi au vendredi)	125 \$	130 \$
Camps réguliers - semaine d'animation SANS sortie (lundi au vendredi)	106.25 \$	111.25 \$
Service de garde pour les camps réguliers – 4 jours	40 \$	40 \$
Service de garde pour les camps réguliers – 5 jours	50 \$	50 \$
Service de garde – Ajout le jour même – Camps réguliers	12.50 \$	12.50 \$



Inscription

INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION DES CAMPS

RÉGULIERS

La période d'inscription pour tous les camps offerts à Carignan débute le samedi 23 avril à 10 h. Le nombre de places est limité. Premiers arrivés, premiers inscrits.

ATTENTION : Les parents qui font une demande d'accompagnement et/ou qui ont un enfant ayant complété sa maternelle 4 ans doivent contacter la responsable des camps afin de connaître le fonctionnement pour les inscriptions (voir détails pages 17 et 18). S.V.P, ne pas inscrire l'enfant en ligne, car nous devons gérer les présences différemment. Si vous avez plus d'un enfant à inscrire aux camps de jour, vous devez inscrire vous-même ceux pour les camps réguliers (maternelle 5 ans et plus sans accompagnement). La responsable s'occupe uniquement d'inscrire les enfants ayant fait l'objet d'une demande d'accompagnement ainsi que les maternelles 4 ans.

Par Internet

- Du 23 avril à partir de 10 h au 25 mai 2022 inclusivement;
- Sur le site Internet de la Ville de Carignan : Rubrique Portail citoyen, accessible en ligne à carignan.quebec

Un procédurier en page 31 vous est proposé afin de vous aider à créer votre compte en ligne ainsi que celui de vos enfants.

- Paiement par carte de crédit seulement (Visa ou Mastercard). Possibilité de payer en totalité à l'inscription ou en deux (2) versements (26 mai et 9 juin)*.

*Attention, lorsque vous sélectionnez l'option « deux (2) versements », un montant de 0.01 \$ sera prélevé sur votre carte de crédit pour confirmer la transaction. La balance sera séparée en parts égales et distribuée en prévision des paiements du 26 mai et du 9 juin.

- En cas de problèmes techniques, prière de communiquer avec les camps de jour au 450 658-1066 poste 235.

Inscription sur place

- Aucune inscription sur place

Par la poste

- Aucune inscription par la poste

Du 23 avril au 3 mai, les inscriptions sont réservées aux résidents de Carignan uniquement. À partir du 4 mai, les inscriptions sont également ouvertes aux non-résidents. Les enfants en résidence chez des membres de la famille (autre que parents, tuteurs ou famille d'accueil) ne sont pas considérés comme résidents. L'inscription doit se faire à partir du 4 mai.

Note : Les inscriptions se font **UNIQUEMENT** par Internet. Seul le paiement confirme l'inscription. Aucune entente verbale ou téléphonique ne sera considérée sans paiement. Aucune inscription ne sera acceptée avant le 23 avril 10 h. Aucun appel ne sera fait pour confirmer l'inscription des enfants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Il est possible d'acquitter les frais d'inscription en totalité à l'inscription ou en deux (2) versements de la façon suivante :

À l'inscription :	0.01 \$ sera prélevé de votre carte de crédit pour confirmer la transaction
1 ^{er} versement en date du 26 mai 2022	50 % de la facture (le sous prélevé à l'inscription sera déduit)
2 ^e versement en date du 9 juin 2022	Balance

INSCRIPTIONS TARDIVES POUR LES CAMPS DE JOUR (après le 25 mai 2022)

S'il reste des places, les parents pourront inscrire leur enfant aux camps de jour après le 25 mai. Les inscriptions tardives seront acceptées jusqu'au **LUNDI** précédant la semaine de camps choisie s'il reste de la place. Des frais de 5 \$ s'appliqueront pour chaque inscription tardive. **Notez que certaines semaines peuvent être comblées avant le mercredi 25 mai 2022 en raison du nombre limité de places disponibles.**

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Dès l'inscription et jusqu'au 23 juin 2022 :

Retenue de 15 % du coût d'inscription, pour toute annulation ou tout changement de date, pour les frais administratifs. Assurez-vous de sélectionner les bonnes dates à l'inscription.
Remboursement intégral seulement sur présentation d'un billet médical. ATTENTION : Le courriel de demande d'annulation fait foi de la date de demande (campsdejour@villedecarignan.org).

Après le 23 juin 2022 :

Aucun remboursement.

Transfert de semaine :

Aucuns frais (s'il reste de la place dans la semaine voulue)

*Veuillez noter que la politique de remboursement s'applique pour toutes les semaines de camps, le service de garde et le programme « Aux camps à vélo ».

INFO COVID-19

Les inscriptions ou le début de la saison des camps de jour pourraient être reportés à des dates ultérieures advenant des problématiques en lien avec la situation actuelle. Restez à l'affut des communications municipales. La politique de remboursement pourra être adaptée et révisée selon les mesures dictées par le gouvernement.

Nouveauté - Soirée portes ouvertes

Nous prévoyons organiser une soirée d'information au Centre multifonctionnel **le 26 mai de 18 h 30 à 20 h 30** pour permettre aux parents d'en apprendre davantage sur les camps de jour et rencontrer nos animateurs. Les enfants aussi sont les bienvenus! Café et beignes sur place!

Service d'accompagnement des enfants à besoins spécifiques pour les camps réguliers

La Ville de Carignan est fière d'offrir, depuis plusieurs années déjà, un service d'accompagnement adapté aux enfants qui ont des besoins spécifiques. L'objectif du programme est d'intégrer les jeunes aux activités régulières des camps de jour de Carignan.

Le service d'accompagnement est offert pour les camps de jour réguliers du lundi au vendredi du 27 juin au 26 août 2022.

Si votre enfant requiert un service d'accompagnement particulier pour la période estivale 2022, vous devez obligatoirement demander et compléter le formulaire de demande fourni par le Service des loisirs à info@villedecarignan.org ou 450 658-1066.

Il est de la responsabilité du parent ou du tuteur de retourner le formulaire complété EN TOTALITÉ au Service des loisirs **avant le 5 avril 2022**. Après cette date, nous ne pouvons garantir la desserte d'un accompagnement.

À noter : La transmission du formulaire complété ne garantit pas la place de votre enfant en accompagnement ni les ratios. Une évaluation des demandes sera effectuée en avril et un jumelage avec les accompagnateurs et autres jeunes sera effectué en mai et début juin.

Enfin, les inscriptions des accompagnements des camps réguliers doivent se faire par téléphone auprès de la responsable des camps de jour le samedi 23 avril afin de nous aider à gérer les places des enfants avec des besoins spécifiques. Il est de votre responsabilité de prendre rendez-vous avec la responsable afin de compléter votre inscription. Si l'inscription n'est pas effectuée entre le 23 avril et le 4 mai, nous ne pourrons garantir l'accompagnement.

Récapitulatif concernant les inscriptions au programme d'accompagnement :

1. Compléter la demande d'accompagnement d'ici le 5 avril 2022 (pour demander le formulaire de demande, écrire à info@villedecarignan.org);
2. Une fois le formulaire complété et renvoyé, prendre votre rendez-vous téléphonique pour l'inscription de votre enfant en écrivant à campsdejour@villedecarignan.org (les rendez-vous téléphoniques auront lieu lors de la journée de l'inscription, soit le samedi 23 avril).

Merci de votre collaboration!

Maternelle 4 ans

Pour adapter le service des camps de jour à la réalité scolaire, la Ville de Carignan offrira à partir de l'été 2022 l'accès aux enfants ayant complété leur maternelle 4 ans.

À noter toutefois que seuls les enfants qui ont complété leur maternelle 4 ans dans un établissement scolaire reconnu sont acceptés aux camps de jour. L'inscription se fera directement avec la responsable. Prière d'envoyer un courriel avant le **5 avril 2022** afin d'indiquer votre intérêt pour ce service à : info@villedecarignan.org
Des preuves d'inscription à la maternelle 4 ans peuvent vous être demandées.

Enfin, les inscriptions des maternelles 4 ans aux camps réguliers doivent se faire par téléphone auprès de la responsable des camps de jour le samedi 23 avril afin de nous aider à gérer les places. Il est de votre responsabilité de prendre rendez-vous avec la responsable afin de compléter votre inscription. Si l'inscription n'est pas effectuée entre le 23 avril et le 4 mai, nous ne pourrons garantir l'accompagnement.

Récapitulatif concernant les inscriptions d'un jeune ayant effectué sa maternelle 4 ans :

1. Envoyer un courriel indiquant vos coordonnées et votre intérêt pour l'inscription d'un enfant ayant complété sa maternelle 4 ans **d'ici le 5 avril 2022** : info@villedecarignan.org
2. Une fois la demande envoyée, prendre votre rendez-vous téléphonique pour l'inscription de votre enfant en écrivant à campsdejour@villedecarignan.org (les rendez-vous téléphoniques auront lieu lors de la journée de l'inscription, soit le samedi 23 avril);
3. Toute preuve d'inscription à la maternelle 4 ans devra être envoyée avant le début des camps. Plus de détails vous seront acheminés lors de l'inscription.

Merci de votre collaboration!

STAGE D'AIDE-ANIMATEURS CAMPS DE JOUR RÉGULIERS

VOLONTAIRES

Exigences :

- ✓ Être étudiant à temps plein durant la session précédant l'embauche et retourner aux études à temps plein à l'automne. Fournir une copie de votre preuve de fréquentation scolaire;
- ✓ Demeurer sur le territoire de la ville de Carignan;
- ✓ Avoir une tenue vestimentaire appropriée : pantalon court type « shorts » et souliers de course;
- ✓ Être âgé de 14 ans.

Commentaires :

Il s'agit de **bénévolat** sur base volontaire, il n'y a donc aucune rémunération.

Tout aide-animateur ne déboursa pas pour les sorties auxquelles il devra se présenter, le cas échéant.

Le respect des engagements est exigé.

** L'usage du genre masculin a pour seul but d'alléger le texte.*

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Autre : _____

Date de naissance : _____

Établissement scolaire : _____

Niveau terminé en juin 2022 : _____

Expériences pertinentes et autres :

Indique toute expérience ou bénévolat ayant un lien direct avec le stage d'aide-animateurs ainsi que toutes autres remarques, aptitudes, cours, stages ou connaissances pertinentes :

Quel métier aimerais-tu faire plus tard? _____

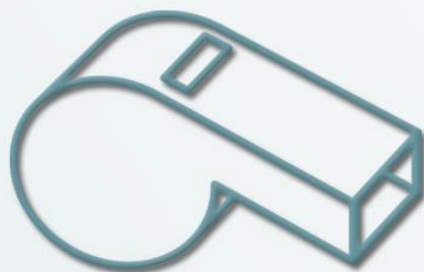
Dans quel domaine excelles-tu? _____

Pourquoi veux-tu être aide-animateur?

Date de disponibilité : _____

Signature : _____ Date : _____

Prrière de faire parvenir ton formulaire à Cassandra Mathieu, responsable des camps de jour au 2379, chemin de Chambly, bur 210, Carignan QC J3L 4N4 ou par courrier électronique à campsdejour@villedecarignan.org



Règlements

RÈGLEMENTS DES CAMPS DE JOUR RÉGULIERS

Camps de jour

Les camps de jour ont lieu du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. En cas de maladie ou d'absence, il est demandé d'aviser la responsable la veille si possible, ou avant 9 h le matin même :

- Camps de jour régulier : 450 658-1066 poste 235

Service de garde

Un service de garde est offert 2 heures avant les camps de jour, soit de 7 h à 9 h et 2 heures après la fin des camps, soit de 16 h à 18 h. Le coût pour le service de garde est de 8 \$ par enfant, par jour. **RAPPEL : En cas d'ajout la journée même, le coût est de 10 \$ par enfant.** AUCUN ENFANT N'EST ADMIS AU SERVICE DE GARDE AVANT 7 H. Notez que les enfants ne peuvent attendre seuls sur le site des camps de jour avant l'heure d'ouverture du service de garde. Aussi, les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde peuvent arriver au plus tôt à 8 h 45 le matin et quitter au plus tard à 16 h 15 le soir. À défaut, des frais de 10 \$ seront facturés aux parents.

À noter que le service de garde est tenu au même endroit que les camps de jour : Centre multifonctionnel, 1555, rue de l'École.

Retard au service de garde

Les heures de fermeture doivent être rigoureusement respectées. Une amende sera imposée aux parents retardataires. Un montant de 1 \$ par minute de retard par enfant sera exigé et payable au plus tard le lendemain matin. Par exemple, si vous êtes en retard de 7 minutes, nous serons dans l'obligation de vous charger 7 \$ par enfant.

Entrée et départ des enfants

Les parents ne peuvent entrer sur le site des camps de jour en aucun temps.

Des postes d'accueil extérieurs seront installés. Il y aura des animateurs chargés expressément d'aller reconduire et chercher les enfants dans les classes à l'intérieur des bâtiments.

Chaque matin, l'animateur du service de garde vous demandera si votre enfant présente des symptômes et si les personnes vivant sous le même toit présentent également des symptômes. La situation peut changer d'une journée à l'autre. Il est important d'être le plus honnête possible et de bien évaluer l'état de vos enfants chaque matin.

Pour éviter tout contact, l'animateur du service de garde demandera une pièce d'identité afin de s'assurer que la personne présente est bel et bien sur la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Assurez-vous d'avoir cette pièce d'identité proche de vous afin d'accélérer le processus. Il est privilégié que ce soit toujours la même personne durant la semaine.

Dans le cas d'une situation particulière ou besoin de rencontrer l'une des responsables des camps, vous devrez prendre rendez-vous en appelant au 450 658-1066 poste 235 ou en écrivant au : campsdejour@villedecarignan.org

Maladies contagieuses

Afin de respecter tous les usagers des camps et le personnel qui y travaille, tout enfant ayant une infection, virus ou maladie contagieuse se fera refuser l'entrée au camp (COVID-19, poux, oxyure, gastro, etc.). Un remboursement total de

la période d'absence peut être effectué sous présentation d'un papier du médecin. Un test rapide positif pour la COVID-19 peut être exigé pour toute demande de remboursement.

Si un parent omet d'informer le camp de toute situation de ce type, la responsable peut retirer l'enfant des activités et le retourner chez lui dans l'immédiat. Aucun remboursement ne sera envisagé dans ces situations.

Les parents seront informés par courriel en cas de mesures supplémentaires en raison de la COVID-19.

Piscine (camps réguliers uniquement)

Les enfants vont à la piscine deux fois par semaine. En tout temps, et ce, dès la première semaine, les enfants doivent avoir un maillot de bain, un casque de bain, une serviette et de la crème solaire (**identifiés à leur nom**) dans leur sac à dos, même les journées où ils ne vont pas à la piscine. De plus, lors de chacune des visites à la piscine, le niveau d'habileté de chaque enfant sera évalué grâce à un test de nage effectué par les sauveteurs accrédités avant que l'enfant puisse s'amuser dans la piscine. Ce test de nage se fera toutes les fois que l'enfant fréquentera la piscine, et ce, à chaque semaine. Les enfants ne sont pas évalués en fonction de leur âge, mais en fonction de leur grandeur ainsi que de leur capacité à nager. Les camps de jour, en aucun cas, ne peuvent intervenir dans la décision des sauveteurs : la sécurité est primordiale pour nos campeurs.

HOPHOP - OBLIGATOIRE

L'utilisation de l'application HopHop nous permet d'avoir un seul système uniforme pour le départ des enfants, c'est pourquoi elle sera utilisée encore cette année. Nous vous encourageons fortement à utiliser cette application pour cet été, car c'est un système gratuit, rapide et efficace. Toutes les informations relatives à HopHop sont disponibles dans le fichier joint à cette publication.

Médicaments

Aucun médicament ne sera administré aux enfants sans l'autorisation écrite des parents et sans une autorisation médicale. Chaque médicament devra être dans son contenant original et identifié au nom de l'enfant. Seuls les médicaments qui ne requièrent pas d'ordonnance seront administrés conformément au protocole signé par le parent (ex. : acétaminophène, crème solaire). Le parent de l'enfant qui reçoit un médicament doit apporter ce dernier et le remettre au responsable qui verra à le ranger sous clé dans la pharmacie ou dans le réfrigérateur. Il devra remplir le registre des médicaments. Il est à noter qu'aucun échange de crème solaire entre les enfants n'est permis. Pour les parents ayant plus d'un enfant inscrit aux camps de jour, nous favorisons grandement une bouteille par enfant. Au besoin, les moniteurs pourront aider votre enfant à appliquer la crème solaire.

Allergies

Pour l'enfant souffrant d'allergies, le parent doit remettre au responsable un certificat médical confirmant l'allergie et les mesures à prendre en présence d'une réaction allergique. L'enfant qui a besoin d'un Épipen doit toujours l'avoir avec lui, préférablement dans un sac porté à la taille. À défaut de l'avoir en sa possession, l'accès aux camps de jour lui sera refusé. Afin de contrer les risques de réactions allergiques aux camps de jour, aucun échange de nourriture entre les enfants n'est accepté.

RAPPEL : Tenue vestimentaire

Puisque nous serons souvent à l'extérieur, le port du chapeau est obligatoire. L'enfant peut le laisser dans son sac à dos ou l'avoir sur lui à l'arrivée et au départ. Dans ce cas-là, attention de ne pas l'oublier à la maison!

Pour la sécurité et le bien-être de l'enfant, il est demandé que celui-ci soit chaussé d'espadrilles ou de sandales de sport et qu'il ait une tenue vestimentaire adaptée à la température. Toutes sandales n'étant pas solides dans les pieds de votre enfant sont refusées, de même que le type de chaussures « ballerine ». Un enfant pourra se voir refuser l'accès aux camps de jour si celui n'est pas chaussé de manière appropriée.

À ce jour le port du masque pour les enfants est obligatoire. Si des modifications à ce niveau sont demandées par la Santé publique, nous vous en informerons.

Trousse obligatoire pour chaque enfant

Dans ce sac à dos, y mettre : bouteille d'eau, crème solaire, vêtements de rechange, serviette et maillot de bain. Le tout doit être identifié au nom de l'enfant. Si vous désirez apporter un savon à mains ainsi qu'une crème hydratante pour votre enfant, c'est possible. Il faut toutefois que ceux-ci soient également identifiés. Seule la boîte à lunch sera rapportée le soir. Y mettre un lunch froid, deux collations ainsi que des ustensiles. À noter que les enfants n'auront pas accès à un frigo ni à des micro-ondes.

Sorties

Les sorties sont offertes aux gens ayant sélectionné ce service lors de l'inscription. Attention, nous offrons dorénavant des semaines de cinq jours SANS sortie et des semaines de cinq jours AVEC sortie : Assurez-vous de bien sélectionner selon vos besoins. Bien noter quand elle a lieu dans la semaine et les heures d'arrivée et de départ. À noter que le port du chandail des camps de jour est OBLIGATOIRE à toutes les sorties. Un avertissement sera donné au premier oubli, mais les parents devront déboursier pour un nouveau chandail les fois suivantes.

Absence/retard

Aucun appel ne sera fait par la responsable pour faire le suivi des absences. Les parents doivent appeler aux camps de jour pour informer la responsable de l'absence de leur enfant. Lors des journées d'activités spéciales ou lors des sorties des camps de jour réguliers, si votre enfant n'est pas arrivé avant l'heure de départ mentionnée, nous devons tout de même quitter, sans préavis. Dans le cas où vous croyez être en retard, veuillez s'il vous plaît en aviser la responsable avant l'heure de départ, par téléphone au 450 658-1066 poste 235.

Inscriptions tardives ou changement dans l'inscription

Aucune nouvelle inscription, ni ajout ou changement à l'inscription ne sera accepté après le lundi précédent la semaine de camps de jour. Les enfants qui n'auront pas été inscrits dans ces délais ne pourront pas prendre part aux activités en question. Si des enfants non inscrits aux activités se présentent à ces dernières, ils devront quitter avec leurs parents.

Procédure d'intervention en cas de violence

Afin de maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous, des procédures sont mises en œuvre et des sanctions sont prévues pour encadrer et gérer avec cohérence les interventions consécutives à tous gestes venant à l'encontre de l'intégrité du participant, de personnel et/ou du milieu (intimidation et toutes formes de violence).

Étapes d'intervention pour un participant aux camps de jour* :

1. Avertissement verbal par l'animateur et suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur;
2. Rencontre avec l'animateur et la direction des camps de jour et suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur;
3. Rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur et la direction des camps de jour;
4. Avertissement écrit, rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur et suspension d'un jour;
5. Expulsion (avec remboursement des semaines suivantes moins les frais d'administration (15 %).

* Dans l'application, l'âge du participant et le contexte sont pris en considération.

Mesures sanitaires

Mesures d'hygiène exigées aux camps de jour

Le lavage et la désinfection des mains, tout comme l'étiquette respiratoire, font partie des mesures de précautions à prendre, en tout temps :

- Mettre en place les moyens pour le lavage, la désinfection des mains et l'étiquette respiratoire :
 - Utiliser des poubelles sans contact;
 - Lavabos portatifs aux entrées des bâtiments;
 - Utiliser du papier jetable pour le séchage des mains;
 - Solution de désinfection des mains dans tous les locaux;
 - Les fontaines d'eau seront condamnées (bouteille d'eau obligatoire, plus de détails dans la section *Trousse obligatoire pour chaque enfant*).
- Informer les travailleurs, visiteurs et campeurs des consignes et règles à respecter concernant le lavage des mains et l'étiquette respiratoire :
 - Éviter de se toucher le visage, la bouche, le nez et les yeux lorsque ses mains ne sont pas lavées ou lors du port de gants.
 - Laver ses mains souvent à l'eau tiède savonneuse pendant au moins 20 secondes. Si ce n'est pas possible, utiliser une solution hydroalcoolique de 60 à 70 %;
 - Laver ses mains avant de mettre des gants et après les avoir enlevés;
 - Laver ses mains avant de préparer, de manipuler, servir ou manger des aliments.
- Adopter les règles d'hygiène suivantes en cas de toux ou d'éternuement :
 - Se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes;
 - En cas d'utilisation d'un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.

Un préposé à l'entretien est posté à temps plein sur le site des camps de jour afin de désinfecter les aires communes en profondeur, fournir tout matériel d'hygiène aux animateurs, etc.

Les animateurs auront chacun la tâche de laver le matériel utilisé par son groupe ainsi que le mobilier. Ceux-ci auront également la responsabilité de rappeler les mesures d'hygiène aux jeunes et de les superviser. Toutefois, il est pertinent que les parents enseignent au préalable ce fonctionnement à la maison.

Distanciation

Nous préconisons la distanciation de deux mètres autant entre les animateurs que les campeurs. Voici les mesures qui seront mises en place afin d'établir un environnement susceptible de répondre à ce critère :

- Les activités extérieures seront fortement recommandées si la température le permet;
- Pratiquement tous les groupes auront un local attitré;
- Dans le cas où deux groupes se séparent un même grand local, du marquage au sol ainsi qu'une séparation physique seront effectués afin de délimiter les zones;
- Un local de repos sera attitré uniquement aux jeunes accompagnés afin de leur offrir un endroit lorsqu'ils ne seront pas en intégration avec leur groupe;
- Réduire le nombre de personnes dans les espaces d'hygiène personnelle;
- Limiter l'accès des salles de bain à une seule personne à la fois ou à deux personnes en même temps s'il est possible de respecter la distanciation physique;
- Les déplacements dans les bâtiments seront gérés sous forme d'horaire afin que les groupes se croisent le moins souvent possible;
- Déterminer plusieurs lieux de rassemblement en cas d'urgence (évacuation) pour éviter les grands groupes;



*Animation gratuite
dans les parc*

ANIMATIONS GRATUITES DANS LES PARCS

Tout est prévu cet été pour amuser les jeunes de Carignan dans les différents parcs de quartier! Aucune inscription requise pour participer aux activités. Votre enfant n'a qu'à se présenter au parc de son quartier aux journées et aux heures prévues.

**Les activités sont offertes du
27 juin au 19 août 2022
(pas d'animation le 1^{er} juillet)**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM 9 h 30 à 11 h 30	Parc du Domaine Rue Jacques-De Chambly	Parc de la Seigneurie Rue Chevalier-de- Chaumont	X	X	Parc Henriette Rue Henriette
PM 13 h à 15 h	X	Parc Henri-Bisaillon Rue Henri-Bisaillon	X	X	Parc Rémy- Nolet Rue des Chênes et des Ormes

Règlements

Animation dans les parcs

Il n'y a pas de service de garde dans les parcs, donc les animateurs quittent dès la fin de l'activité. Le parent ou la personne responsable de l'enfant fréquentant le parc doit demeurer disponible pour celui-ci durant toute la période d'activité.

En cas de pluie ou de chaleur extrême, soit une température supérieure ou égale à 35°C avec l'humidex, les activités sont annulées. Les camps de jour se réservent le droit d'annuler les activités dans les parcs sans préavis. Dans ce cas, les appels téléphoniques nécessaires seront faits pour assurer la sécurité des enfants, avant le départ des animateurs. Les animateurs des parcs ne sont pas responsables des enfants demeurant au parc. Pour toute information, veuillez-vous adresser au responsable au 450 658-1066 poste 235.

Les enfants doivent apporter une bouteille d'eau et une collation santé. EN TOUT TEMPS, des souliers ou des sandales de sport sont requis, les animateurs pourraient refuser la participation des enfants n'ayant pas une tenue sécuritaire aux activités sportives.

Pour une question de sécurité, si votre enfant a moins de 5 ans, il ne peut participer aux activités offertes par nos animateurs. Ils peuvent toutefois demeurer au parc pour d'autres occupations, sans que les animateurs en soient responsables. Si votre enfant a 5 ans, mais qu'il n'a pas fait sa maternelle, il doit obligatoirement être accompagné d'un **ADULTE QUI PARTICIPE ACTIVEMENT aux activités offertes par nos animateurs sur les terrains de jeux, avec son enfant. L'âge des participants est non négociable.**

Mesures de protection COVID-19 - Acceptation du risque

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, les camps de jour de Carignan ont mis en place les mesures de protection détaillées ci-jointes au présent formulaire, afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus. Il est de la responsabilité de toute personne, notamment les campeurs et leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par les camps de jour de Carignan.

J'ai pris connaissance du document ci-joint et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consistent les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter. Je comprends et accepte que les camps de jour de Carignan ne pourront garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion.

De plus, en envoyant mon enfant aux camps de jour de Carignan, je m'engage à ne faire aucune fausse déclaration quant à l'état de santé de mon enfant et des personnes avec qui il vit, sans quoi, ils seront contraints d'expulser immédiatement mon enfant sans remboursement, et ce, pour le reste de l'été.

Nous comptons sur votre collaboration pour permettre aux enfants de vivre un été agréable et sécuritaire.

Il se peut que certaines mesures ou ajustements se fassent au courant de l'été.

Nous vous demandons votre patience et votre compréhension.

COORDONNÉES

Camps de jour réguliers : **Centre multifonctionnel, 1555, rue de l'École, Carignan (QC)**
Téléphone : 450 658-1066 poste 235
Courriel : campsdejour@villedecarignan.org

*Début des inscriptions : 23 avril, 10 h, sur le [Portail citoyen](#)

Camps de jour spécialisés de soccer :
Salle du Conseil, 2555 chemin Bellevue, Carignan (QC)
Téléphone : 450 447-8200
Courriel : coordonnateurcj@soccerchambly.com
Site internet : www.soccerchambly.com

*Début des inscriptions : 22 avril, sur leur [site internet](#)

Camp cuisto de la Corne d'abondance :
Locaux de la Corne d'abondance situés au 2391, avenue Bourgogne, à Chambly.
Téléphone : 450 447-3414
Courriel : info@cornedabondance.com

*Début des inscriptions : 4 avril, par courriel info@cornedabondance.com



Guide pour la création d'un compte utilisateur

- Rendez-vous sur le Portail citoyen : <https://mon.accesscite.net/57010/fr-ca>
- Complétez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil (au nom du parent utilisateur)

INSCRIPTION SERVICES EN LIGNE

Adresse de courriel

Prénom

Nom

Mot de passe

Confirmer le mot de passe

Question secrète

Réponse à la question secrète

Numéro de téléphone :

Sexe

Je suis né(e) le

Je réside à la municipalité

Rôle familial

No Civique

No Appartement

Rue

Code postal

Ville

Créer mon compte

Consulter le catalogue des activités
Consultation des réservations en ligne

- Une fois le tout complété, cliquez sur **Créer mon compte**

INSCRIPTION SERVICES EN LIGNE

Adresse de courriel

Prénom

Nom

Mot de passe

Confirmer le mot de passe

Question secrète

Réponse à la question secrète

Numéro de téléphone :

Sexe

Je suis né(e) le

Je réside à la municipalité

Rôle familial

No Civique

No Appartement

Rue

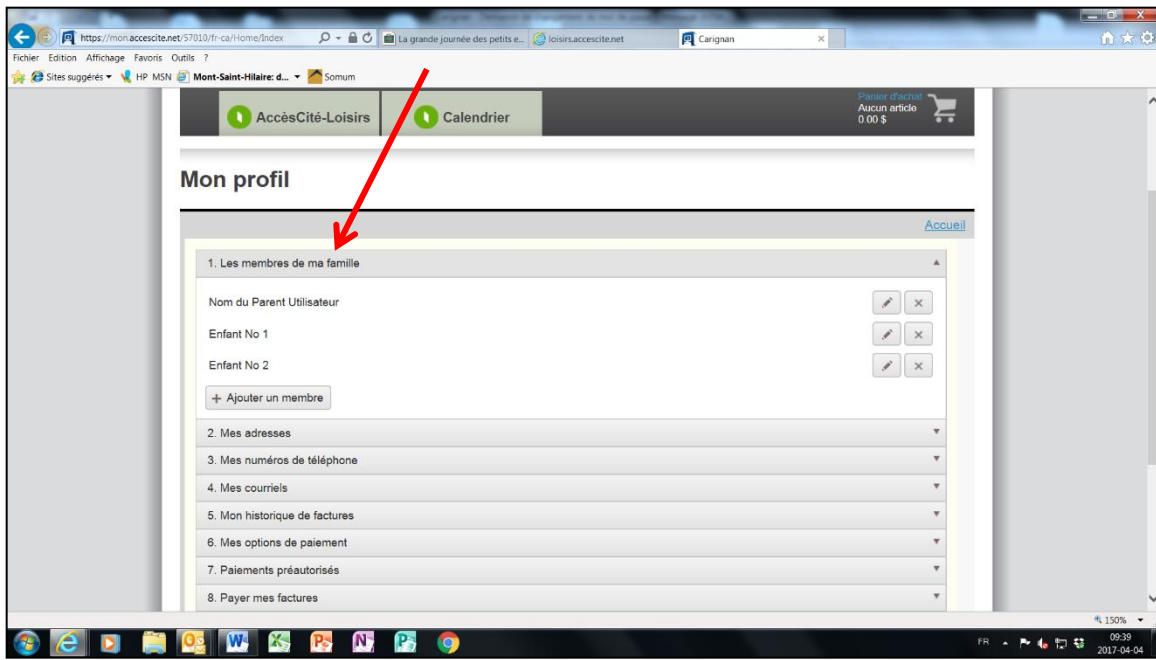
Code postal

Ville

Créer mon compte

Consulter le catalogue des activités
Consultation des réservations en ligne

- **Pour ajouter les membres de votre famille à votre compte, cliquez sur « Ajouter un membre » et remplissez les champs (toute personne qui sera éventuellement inscrite à une activité de loisirs)**



IMPORTANT

- Un courriel de confirmation de création de compte vous sera envoyé. Si vous ne recevez pas de confirmation par courriel, cela veut dire que votre compte n'a pas été créé adéquatement. **Veillez vérifier également vos courriels indésirables.**
- Le Service aux citoyens doit autoriser les profils liés à votre compte **avant toute inscription.**
- Cette opération se fait uniquement durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville **et peut prendre jusqu'à 24 heures.**
- Afin de valider votre compte, il se peut qu'une preuve de résidence vous soit demandée.

C'est maintenant le temps de préparer votre compte afin d'être prêts à vous inscrire à nos activités!

***L'inscription aux camps de jour débute le samedi 23 avril à 10 heures.**

- Cliquez sur l'onglet « AccèsCité-Loisirs » et inscrivez-vous!

